



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/52/L.5  
14 octobre 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Cinquante-deuxième session

Genève, 3-14 octobre 2005

Point 2 de l'ordre du jour

**DÉBAT DE HAUT NIVEAU: CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RÉDUCTION  
DE LA PAUVRETÉ DANS LES ANNÉES 90 – ENSEIGNEMENTS D'UNE  
DÉCENNIE DE RÉFORME ÉCONOMIQUE POUR LES STRATÉGIES  
DE DÉVELOPPEMENT ET LES PARTENARIATS MONDIAUX DU  
NOUVEAU MILLÉNAIRE**

**Résumé du Président**

1. De récentes publications consacrées aux questions de développement ont montré que les réformes économiques dans les années 90 avaient donné des résultats extrêmement mitigés et, dans la plupart des pays en développement, n'avaient pas entraîné une croissance soutenue d'une ampleur suffisante pour réduire notablement la pauvreté. En s'intéressant particulièrement à l'expérience des pays en matière de réforme dans les années 90, les participants au débat de haut niveau ont:

a) Dressé un bilan de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans les années 90, y compris des stratégies de développement des pays ayant enregistré les meilleurs résultats et des conséquences des aspects fondamentaux des réformes économiques – stabilité macroéconomique, libéralisation du commerce, libéralisation financière, et privatisation et déréglementation;

b) Examiné les conceptions les plus récentes des stratégies de développement visant à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté, à partir d'une évaluation de l'expérience;

- c) Dégagé les conséquences pour des partenariats mondiaux efficaces dans les domaines du commerce, du financement, de l'investissement et de la technologie.
2. Ont pris la parole à l'occasion du débat de haut niveau M. Alan Kyerematen, Ministre du commerce et de l'industrie du Ghana, M. Leiv Lunde, Vice-Ministre pour le développement international de la Norvège, et M. Arturo O'Connell, membre du Conseil d'administration de la Banque centrale d'Argentine, qui a parlé à titre personnel.
3. Le Ministre du commerce et de l'industrie du Ghana a décrit les mesures de réforme économique et de libéralisation prises par son pays. Le processus imposait des conditions très difficiles, mais il était possible de rétablir la stabilité économique, la crédibilité extérieure et une croissance soutenue. Cette expérience montrait l'importance de la mobilisation de ressources pour l'investissement, de la promotion de l'intégration régionale entre pays en développement et d'un renforcement de la coopération Sud-Sud. Le Vice-Ministre norvégien pour le développement international a souligné l'importance non pas de paradigmes de développement éphémères, mais de la compréhension commune d'une croissance soutenue. Des situations différentes exigeaient des approches différentes. Les pays en développement devaient mettre en place un environnement favorable pour attirer l'investissement et accroître la mobilisation de ressources intérieures. M. Arturo O'Connell, parlant à titre personnel, a souligné que la mondialisation financière n'était pas nécessairement profitable à la croissance économique et pouvait provoquer des crises et une instabilité macroéconomique. Créanciers et débiteurs devaient mieux gérer les flux de capitaux, et la coopération internationale pouvait aider les pays en développement à déterminer les mesures de libéralisation et les stratégies de développement le mieux adaptées à leurs réalités nationales.
4. La discussion qui a suivi a été extrêmement riche et variée, cependant concentrée sur des problèmes fondamentaux de développement et sur les enseignements tirés de l'expérience. Les principaux éléments en sont résumés ci-après.

### **Paradigmes de développement et expériences des années 90**

5. De nombreuses délégations ont évoqué les profondes mesures de réforme économique et de libéralisation entreprises par les pays en développement du milieu des années 80 à la fin des années 90. Le processus de réforme avait souvent été inspiré par les institutions financières

internationales. Toutefois, dans plusieurs pays en développement, des réformes d'orientation avaient également été lancées en raison des engagements pris dans les négociations commerciales multilatérales, ainsi que pour faire face à la détérioration de l'économie intérieure et à des chocs extérieurs, ou en réaction à une combinaison de ces facteurs.

6. Une délégation a également souligné l'importance du processus de transformation en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants (CEI) au cours de la même période et les enseignements qui pouvaient être tirés de cette expérience. Un autre pays de la région en question a évoqué les progrès qu'il avait accomplis dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire grâce à un ajustement économique progressif, qui lui avait permis d'évoluer vers l'édification d'une économie sociale de marché.

7. En évaluant le processus de réforme et ses résultats, divers participants ont évoqué les énormes difficultés sociales et économiques que le processus d'ajustement structurel avait imposées à de larges secteurs de la population des pays en développement et des pays en transition. Plusieurs délégations ont souligné que les attentes associées aux stratégies de réforme des années 90 n'avaient pas été comblées. Beaucoup de pays en développement continuaient d'être confrontés à de graves obstacles en matière de croissance économique, plus particulièrement les petits pays dont l'économie était tributaire de l'exportation de produits de base, comme c'était le cas de nombreux pays africains. Dans certains pays, on observait même que des progrès avaient été réalisés en matière de croissance économique et de réduction globale de la pauvreté, mais que la répartition du revenu s'était néanmoins aggravée.

8. Cependant, il y avait aussi des expériences de réforme où les résultats étaient une inversion du recul économique et le rétablissement de la stabilité macroéconomique, de la crédibilité extérieure et d'une croissance soutenue. La mobilisation de ressources pour l'investissement aux niveaux national et international était un préalable essentiel, sans lequel on ne pouvait espérer atteindre les objectifs sociaux, dont la réduction de la pauvreté, et autres objectifs de développement. Il a également été souligné qu'une meilleure intégration régionale entre pays en développement et une meilleure utilisation des formidables perspectives de croissance qu'ouvrait la coopération Sud-Sud pouvaient faciliter le processus de réforme économique.

9. Les pays donateurs et les pays bénéficiaires ont souligné l'importance de l'assistance des donateurs bilatéraux et multilatéraux dans les réformes économiques. Dans ce contexte, les aspects positifs de diverses initiatives internationales récentes en matière de développement ont été mis en évidence.

10. Le rôle essentiel de l'État dans la réforme et dans la libéralisation de l'économie a aussi été évoqué. Une délégation a fait valoir que les politiques de développement devraient donner la priorité aux besoins fondamentaux de la société. L'État devrait donc être capable de réglementer les marchés, ainsi que la concurrence technologique et financière, et créer un cadre propre à accroître la compétitivité des entreprises locales par rapport aux entreprises transnationales.

11. Concernant les principales théories et principaux modèles de développement des années 90, le caractère éphémère de ces modèles et les difficultés que peut susciter leur application doctrinale ont été mentionnés. De l'avis général, les politiques ne devaient plus être élaborées selon une «approche unique valable pour tous». Plusieurs délégations ont souligné que les politiques de développement devraient être plus adaptées à la situation des pays et plus souples. Au lieu d'élaborer de nouvelles politiques et théories générales de développement, il conviendrait d'accorder davantage d'attention aux spécificités nationales dans l'application des mesures de réforme économique. En outre, la nécessité d'accroître la cohérence des politiques aux niveaux national et international, en particulier pendant les périodes de crise économique et d'instabilité, a été mise en évidence.

12. Cependant, une délégation a aussi fait observer que les données économiques laissaient penser qu'un certain nombre de facteurs essentiels communs étaient indispensables pour promouvoir la croissance économique et le développement, à savoir notamment l'existence d'un cadre national propice, de politiques de concurrence efficaces et de mesures favorisant le développement des entreprises. Une autre délégation a souligné la nécessité de mettre en place des systèmes de gestion des risques, afin d'empêcher que ne se propagent les crises financières et l'instabilité économique.

### **Marge d'action**

13. Les délégations ont exprimé des points de vue divers sur cette question. Plusieurs d'entre elles ont reconnu que les pays en développement avaient une marge d'action limitée dans les

domaines financier, monétaire et commercial et s'efforçaient encore de participer de manière effective aux processus de prise de décisions et de normalisation de divers organes internationaux et institutions économiques internationales. De nombreuses délégations ont demandé que les pays en développement bénéficient d'une marge d'action et d'une flexibilité suffisantes pour adapter leurs politiques à leur situation nationale. Une délégation, évoquant les enseignements tirés de l'expérience des pays dont les efforts avaient été couronnés de succès, a insisté sur le fait que les décideurs avaient besoin de temps et de latitude pour étudier, expérimenter et apprendre. Une autre délégation a fait observer que les pays qui avaient utilisé leur marge d'action de manière souple avaient obtenu un développement plus équilibré et stable. En outre, la question de la marge d'action ne devrait pas être considérée comme une tentative d'échapper aux engagements et aux obligations contractés.

14. Cependant, une délégation doutait de l'utilité de la notion de marge d'action dans les analyses de la CNUCED et dans les débats intergouvernementaux. Évoquant les critiques des politiques économiques diffusées par les institutions financières internationales dans les années 90, il incombait, selon elle, à chaque gouvernement de réaliser une analyse des coûts et des avantages avant de contracter un engagement international, afin de déterminer si cela était dans l'intérêt du pays. L'idée selon laquelle les pays en développement s'efforçaient de conserver leur souveraineté économique était donc jugée précieuse. Ce n'était pas la marge d'action qui contribuerait au développement, mais une bonne politique économique, et les travaux de la CNUCED devraient porter sur les bonnes politiques et non sur la marge d'action.

### **Le commerce international et la modernisation des secteurs productifs**

15. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur le rôle croissant des pays en développement dans le système commercial international. La libéralisation du commerce était considérée comme une exigence fondamentale qui aiderait les pays à exploiter leurs avantages comparatifs, au lieu de les confiner à des secteurs et industries dans lesquels ils n'étaient peut-être pas compétitifs. Toutefois, plusieurs délégations ont aussi souligné que divers obstacles commerciaux continuaient d'empêcher les pays en développement d'exporter autre chose que des produits de base.

16. Les délégations ont souhaité que les processus multilatéraux en cours aboutissent rapidement et que les engagements pris soient appliqués. Il faudrait éviter que les pays adhérant à l'OMC soient soumis à des conditions injustes.

17. Soulignant la nécessité de renforcer les capacités des pays en développement de commercer et de favoriser la croissance économique, une délégation a préconisé une augmentation des investissements, en particulier dans les domaines prioritaires tels que l'infrastructure de transport et de communication, la recherche-développement et le capital humain.

18. Les délégations ont souligné l'importance de mettre en place les capacités productives propres à permettre aux pays en développement de participer au commerce international et d'enregistrer une croissance économique soutenue. Toutefois, les projets mis en œuvre devraient être adaptés à la situation locale et promouvoir l'entrepreneuriat local pour être couronnés de succès. La nécessité de moderniser le secteur agricole dans les pays en développement, en particulier en Afrique, a aussi été mentionnée.

## **DOUZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE**

19. Plusieurs délégations se sont félicitées de la décision du Ghana d'accueillir la douzième session de la Conférence et ont formé le vœu que les États membres et le secrétariat de la CNUCED œuvrent ensemble au succès de cette session en 2008. La tenue de la douzième session de la Conférence au Ghana était considérée comme une occasion d'examiner les grands défis qui attendaient l'Afrique et les atouts encore plus grands dont disposait le continent. Une délégation a proposé de choisir un thème simple et sans ambiguïté pour la prochaine session de la Conférence. Celui-ci devrait aussi être pragmatique, positif et pertinent pour l'Afrique.

-----